



**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE**



Communiqués de presse - archives nationales 2009

Un soutien de 192 millions de dollars est accordé au logement abordable au Manitoba

WINNIPEG, Manitoba, le 05 juin, 2009 — Le gouvernement du Canada et la province du Manitoba unissent leurs efforts pour effectuer un investissement conjoint en vue de rénover des logements abordables existants et d'en construire de nouveaux. Cet apport financier contribuera à créer des emplois, à renforcer l'économie et à améliorer la qualité de vie des résidents du Manitoba.

Les deux ordres de gouvernement ont signé officiellement une modification à l'Entente Canada - Manitoba concernant le logement abordable et prolongé l'Entente sur les programmes d'aide à la rénovation résidentielle entre le Canada et le Manitoba, ce qui se traduira par un investissement conjoint de près de 192 millions de dollars au cours des deux prochaines années.

L'annonce a été faite aujourd'hui, à l'occasion d'une cérémonie de ratification, par l'honorable Vic Toews, président du Conseil du Trésor, qui représentait l'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et Gord Mackintosh, ministre des Services à la famille et du Logement.

« Le gouvernement du Canada ne ménage aucun effort pour soutenir les Canadiens en cette période économique difficile, et il a pris des mesures énergiques pour s'assurer que le Plan d'action économique du Canada est mis en œuvre rapidement », a déclaré le ministre Toews. « Nous aidons les personnes les plus vulnérables, comme les aînés et les personnes handicapées, à trouver des logements convenables et abordables et à faire les rénovations nécessaires aux logements sociaux existants, tant au Manitoba que partout ailleurs au Canada. »

« Grâce au soutien financier du gouvernement du Canada, le Manitoba peut continuer dans la foulée de son engagement à entreprendre des initiatives importantes en matière de logement », a indiqué le ministre Mackintosh. « L'annonce d'aujourd'hui illustre bien le fait qu'en collaborant, nous pouvons offrir des bases solides aux Manitobains dans le besoin, en mettant à leur disposition des logements convenables et abordables. »

Cette annonce comprend un financement fédéral de 79 millions de dollars sur deux ans, prévu dans le Plan d'action économique du Canada, dans le cadre d'un investissement ponctuel de plus de 2 milliards de dollars qui servira à construire et à rénover des logements sociaux au Canada. La province versera également 79 millions de dollars pour soutenir ces initiatives au cours des deux prochaines années.

Ces investissements s'ajoutent à l'engagement de 1,9 milliard de dollars destiné aux programmes de logement et de lutte contre l'itinérance, annoncé par le gouvernement du Canada en septembre 2008, en vue de prolonger pour deux autres années l'Initiative en matière de logement abordable (ILA) et les programmes d'aide à la rénovation destinés aux ménages à faible revenu. L'annonce d'aujourd'hui comprend en outre des investissements de 21 millions de dollars du fédéral et de 13 millions de la province, dans le cadre de la prolongation de deux ans des programmes, ce qui permettra de construire de nouveaux logements abordables et d'aider les ménages à faible revenu à rénover leur habitation.

Nouvelles hypothécaires - Un soutien de 192 millions de dollars est accordé au logement abordable ...

Les projets qui seront mis en œuvre au Manitoba grâce à ces initiatives comprennent notamment un ensemble de 42 logements-services et logements en milieu de soutien répartis sur trois étages, à l'intention des aînés de Grunthal, de même qu'une résidence-services de 32 logements entièrement accessibles pour les aînés de Winnipeg Beach. Habitat pour l'humanité de Winnipeg recevra également un appui financier pour la construction de 10 habitations qui seront vendues à des familles à revenu faible ou modeste, lesquelles fourniront quelque 500 heures de travail dans le cadre de la construction de leur habitation. Ces logements seront tous conformes à la norme « or » du programme Éconergique de Manitoba Hydro et 8 d'entre eux seront construits conformément aux exigences Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) en vue de l'obtention de la désignation argent ou plus élevée.

La contribution totale du gouvernement fédéral s'élève à près de 100 millions de dollars, tandis que celle de la province se chiffre à quelque 92 millions, pour un investissement combiné de près de 192 millions de dollars.

Depuis plus de 60 ans, la SCHL est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Elle veille à ce que les Canadiens aient accès à un large éventail de logements de qualité, à coût abordable, et elle favorise la création de collectivités et de villes dynamiques et durables partout au pays.

Pour en savoir davantage sur la manière dont le gouvernement du Canada et la SCHL soutiennent la construction de logements plus solides et l'édification de collectivités plus prospères pour tous les Canadiens, communiquez avec la SCHL au 1-800-668-2642 ou consultez le site Web www.schl.ca/plandactionlogement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Plan d'action économique du Canada, composez le 1-800-O Canada.

Personnes-ressources pour les médias :

Michelle Bakos
Attachée de presse
Cabinet de la ministre Finley
Tél. : 819-994-2482
Courriel :
michelle.bakos@hrsd-rhdsc.gc.ca

Glen Cassie
Service des communications du
Manitoba
Tél. : 204-945-0750
Courriel : Glen.Cassie@gov.mb.ca

Kimberlee Jones
Conseillère en communications
Centre d'affaires des Prairies et des
territoires
Société canadienne d'hypothèques et
de logement
Tél. : 403-515-3048
Courriel : kjones@cmhc-schl.gc.ca

Document d'information

Investissements dans le logement abordable au Manitoba

L'engagement du gouvernement du Canada envers le logement abordable est important.

Au total, le Plan d'action économique du Canada prévoit 7,8 milliards de dollars, qui serviront à aménager des logements de qualité, à stimuler la construction, à créer des emplois, à encourager l'accession à la propriété et à améliorer l'efficacité énergétique des habitations au Canada. Au bout du compte, le Plan d'action aura procuré un logement neuf ou rénové à plus de 200 000 ménages canadiens.

Nouvelles hypothécaires - Un soutien de 192 millions de dollars est accordé au logement abordable ...

Sur les 7,8 milliards de dollars, plus de 2 milliards de dollars sont versés, par l'entremise de la SCHL, pour rénover des logements sociaux existants et en construire de nouveaux. Ces fonds seront répartis de la manière suivante :

- 1 milliard de dollars pour la rénovation de logements sociaux;
- 600 millions de dollars pour la construction de logements sociaux et la rénovation de logements existants dans les réserves et dans le Nord, répartis ainsi :
 - ◆ 400 millions de dollars dans les réserves des Premières nations
 - ◆ 200 millions de dollars dans le Nord;
- 400 millions de dollars pour le logement des aînés à faible revenu;
- 75 millions de dollars pour le logement des personnes handicapées.

Pour la majeure partie (1,525 milliard de dollars sur plus de 2 milliards de dollars), ces crédits seront distribués par l'entremise des provinces et territoires en application de modifications aux ententes existantes. Les provinces et territoires, qui conçoivent et mettent en œuvre ces initiatives, sont tenus de verser des contributions de contrepartie aux crédits fédéraux.

Le gouvernement fédéral assurera la mise en œuvre directe des 550 millions de dollars restants de ce financement de 2 milliards de dollars : 150 millions de dollars pour la rénovation et l'amélioration des ensembles de logements sociaux administrés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et 400 millions de dollars pour la construction et la réparation de logements dans les réserves par l'entremise de la SCHL et d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC).

En septembre 2008, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il affectait 1,9 milliard de dollars sur cinq ans à des programmes de logement et de lutte contre l'itinérance à l'intention des Canadiens à faible revenu. Dans le cadre de cet investissement, l'Initiative en matière de logement abordable et les programmes fédéraux d'aide à la rénovation à l'intention des ménages à faible revenu ont été prolongés de deux ans. L'annonce d'aujourd'hui comprend en outre des investissements de 21 millions de dollars du fédéral et de 13 millions de la province au titre de cette prolongation de deux ans.

La contribution totale du gouvernement fédéral s'élève à près de 100 millions de dollars, tandis que celle de la province se chiffre à 92 millions, pour un investissement combiné de près de 192 millions de dollars.

De plus, jusqu'à 2 milliards de dollars seront accordés aux municipalités, sous la forme de prêts à faible coût, pour des travaux d'infrastructures liés au logement dans les villes, petites et grandes, d'un bout à l'autre du pays.

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de la SCHL, dépense environ 1,7 milliard de dollars par année afin d'aider quelque 625 000 ménages à revenu faible et modéré qui habitent dans un logement social d'un bout à l'autre du Canada. Au Manitoba, c'est plus de 118 millions de dollars que verse chaque année le gouvernement fédéral, principalement pour soutenir quelque 41 950 ménages.